

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Les Panthères U17 battues 3-8 par les U19 de l'Estuaire

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

POUR leur deuxième match de préparation, entrant dans le cadre des éliminatoires de la Can U17, les Panthères des moins de 17 ans ont été sévèrement battues 3-8, samedi dernier par la

sélection provinciale U19 de l'Estuaire. Malgré cette lourde défaite, le sélectionneur Guy-Blaise Ngamamba s'est tout de même voulu confiant. " C'est un sentiment mitigé dès lors que nous avons joué contre une sélection des joueurs de D1, D2 et D3, contrairement à une sélection des U19 que nous attendions. Que cela ne tienne, la défaite est consommée, mais on constate simplement que l'équipe monte en puissance et c'est de bon

augure. Vu la réaction des jeunes en seconde période on serait revenu à la marque ", a-t-il souligné. Qu'à cela ne tienne, beaucoup de travail reste à faire pour nos U17. Notamment sur le plan défensif. Une arrière-garde qui, en deux sorties, a encaissé 11 buts. L'on se rappelle les trois premiers buts encaissés lors du premier match amical face aux U17 de la sélection provinciale de l'Estuaire, mercredi écoulé (3-3).



Photo: Prosper Sax Nzé Bekalé
Les Panthères U17 : déjà 11 buts encaissés en deux matchs.

Les nouvelles ambitions de l'AS Mingassang



Photo: DR

J.F.M
Libreville/Gabon

LE président de l'AS Mingassang, Désiré Meba Me Fama, a réuni hier à Libreville le board de cette association sportive. L'objectif de cette rencontre était, entre autres, de décliner les nouvelles ambitions du club, créé le 12 octobre 2019 à Bitam. " À court terme, nous allons mettre en place des stratégies audacieuses pour atteindre nos objectifs prioritaires que sont : jouer en division d'élite et remporter rapidement une Coupe du Gabon afin de commencer très tôt l'apprentissage des joutes continentales", indique Désiré Meba Me Fama. Et pour y parvenir,

les dirigeants de l'AS Mingassang compte mettre en place un nouveau type de management. "Le type de management, le modèle sportif et le modèle économique que nous entendons mettre en place, représente simplement le modèle ASM. Nous voulons d'un club qui fait rêver, d'un club qui ne dépend pas d'une seule personne mais qui est la propriété de ses adhérents (actionnaires), un club dont le modèle économique s'affranchit des pesanteurs institutionnelles actuelles, en un mot d'un club modèle", renseigne encore le président. Pour rappel, l'AS Mingassang évolue en 3e division dans le championnat provincial du Woleu-Ntem.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 14 décembre 2020
Appel d'offres : N°05/MER/ CDC/2020
Nom du projet : Renouvellement des Assurances de la CDC
Source de financement : Fonds propres budget 2021

1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations lance un appel d'offres pour le renouvellement des assurances de la CDC pour l'année 2021.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en 4 lots suivants :
Lot n°1 : Assurance automobile ;
Lot n°2 : Assurance globale de banque ;
Lot n°3 : Assurance globale dommage ;
Lot n°4 : Assurance santé.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Secrétariat Général de la Caisse des Dépôts et Consignations
BP : 8820 Libreville-Gabon
2ème étage Immeuble ORCHIDIA

Le paiement au Trésor Public se fait sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 04 janvier 2021 à 10H00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 04 janvier 2021 à 11H00 dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations sise à l'Immeuble ORCHIDIA, à l'avenue de Cointet.

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSADYAME

L'Administrateur Directeur Général

Patricia Danielle-MANON